

TRIBUNAL

Trois cambrioleurs récidivistes condamnés à 18 mois de prison ferme

Trois Morbihannais de la région lorientaise, âgés de 21, 22 et 27 ans, étaient jugés, hier, en comparution immédiate. En détention provisoire depuis leur arrestation, il y a un mois, ils avaient obtenu un délai pour préparer leur défense.

Le 14 novembre, à Quimper, vers 22 h, un homme aperçoit des faisceaux lumineux chez sa voisine qu'il sait absente. Intrigué, il prévient immédiatement la police. Arrivées sur les lieux, les forces de l'ordre tombent nez à nez avec trois hommes encagoulés munis de lampes de poche. Les trois individus n'obtempèrent pas immédiatement et les policiers, se sentant menacés, sortent leurs armes. S'en suit une interpellation musclée durant laquelle chacun des intrus est difficilement maîtrisé.

Bijoux et plaques d'immatriculation

Les cambrioleurs ont visité toutes les pièces du pavillon et plusieurs bijoux de valeur sont retrouvés dans leurs poches. À 50 m de la maison, les enquêteurs remarquent une Peugeot dans laquelle ils aperçoivent une carte bancaire au nom d'un des cambrioleurs. Ils effectuent la perquisition du véhicule et y découvrent deux plaques minéralogiques dont les propriétaires avaient signalé le vol sur l'aire de covoiturage de Rédéné, un peu

plus tôt dans la journée.

Alcool et « mauvaise foi »

En garde à vue, les trois complices tentent de minimiser les faits : « Après avoir passé l'après-midi à boire dans un bar de la ville, on voulait continuer à s'alcooliser, c'est pour ça que l'on est rentré dans la maison, pour y trouver des bouteilles ». Une justification qu'ils ont maintenue devant la présidente, incrédule : « Avant de vous introduire dans le pavillon, vous êtes passés à la Foir'fouille pour y acheter des gants, des tournevis et des cagoules. Si vous vouliez continuer à boire, pourquoi ne pas avoir acheté directement de l'alcool ? ». Ce à quoi les trois compères ont invariablement répondu : « Je ne me souviens pas, on était complètement saouls ». Quant aux plaques d'immatriculation, un des hommes a soutenu les avoir trouvées dans une déchèterie pour revendre l'aluminium qui les compose. La substitut du procureur a souligné leur « mauvaise foi et leurs explications farfelues ». Suivant ses réquisitions, la juge a condamné Brayan Brillant, Rudi Lobry et Jason Vauvel, au casier judiciaire déjà chargé, à 18 mois de prison ferme. En état de récidive légale au moment des faits, ils devront indemniser la propriétaire de la maison cambriolée à hauteur de 676 €.

FAITS DIVERS

Un homme victime d'une agression rue de Douarnenez

Les policiers sont intervenus hier après-midi, à 14 h 30, au n° 21 de la rue de Douarnenez, où un homme de 38 ans venait d'être blessé à la tête. Il a déclaré aux policiers qu'il avait été agressé par trois personnes et que sa compagne

se trouvait ligotée dans l'appartement. Mais, quand les policiers s'y sont présentés, c'est la jeune femme en personne qui est venue leur ouvrir. Elle n'était pas ligotée. L'homme a déposé plainte, muni d'un certificat médical.

Troyalac'h : un automobiliste victime d'un aquaplaning

Un automobiliste circulant sur la voie express, dans le sens Lorient-Brest, a été victime, hier, vers 11 h 15, à Troyalac'h, d'un aquaplaning. Sa voiture a d'abord heurté la glissière centrale avant

de finir sa course dans un fossé situé de l'autre côté de la chaussée. Légèrement blessé, le Quimpérois âgé de 25 ans a été transporté à l'hôpital de Quimper par les pompiers.

RÉACTION

Tribune. « Défendre sans relâche les valeurs de notre laïcité »

Une dizaine de professeurs du lycée de Cornouaille ont adressé une tribune libre, au Télégramme, un mois après les attentats de Paris revendiqués par l'organisation État islamique (Daesh). Voici leur expression :

« Toutes les religions monothéistes, si on en comprend le sens, cherchent à faire vivre l'humanité en paix et non en guerre. Il n'en va pas de même de ceux qui cherchent à détourner l'esprit de leur religion et profitent de la détresse et de la naïveté d'autres hommes pour créer des armées à la seule fin d'installer leur pouvoir. On ne peut, sans contradiction, au nom d'un Dieu tout puissant, détruire des

vies et les créations notamment artistiques et culturelles des hommes. Les vrais blasphémateurs sont ceux qui commettent de tels crimes.

Dès lors, nous souhaitons réaffirmer publiquement la foi que nous avons dans l'éducation et l'école de la République, dont l'idéal est de former des citoyens éclairés, responsables et respectueux de l'autre. Nous appelons donc tout un chacun à ne pas tomber dans le piège du terrorisme, qui veut nous diviser en installant une peur qui pourrait conduire à des amalgames faciles. Nous appelons chacun à défendre sans relâche les valeurs de notre laïcité et de notre démocratie. »

Bistrot mémoire. Le Noël d'autrefois raconté à des élèves de CM2



Les 28 élèves de la classe de CM2 ont visiblement été très heureux d'accueillir des personnes âgées dans leur classe et de pouvoir échanger avec elles.

À quelques jours des fêtes de fin d'année, le Bistrot mémoire s'est déplacé jusqu'à l'école Saint-Corentin, à Kerfeunteun. Cinq retraités sont venus raconter leur Noël d'autrefois. Un moment riche en échanges.

Organisé tous les quinze jours par l'Arpaq, l'association des retraités de Quimper, le Bistrot mémoire rassemble des personnes touchées de près ou de loin par la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés. Hier après-midi, cinq retraités, accompagnés par Julie Kervéant, animatrice à l'Arpaq, et Estelle Peuziat, neuropsychologue, se sont rendus en minibus jusqu'à la classe de CM2 de Françoise Costiou, à l'école Saint-Corentin.

Les cadeaux après la messe de minuit

À leur arrivée, les visiteurs se sont

répartis entre les différentes tables et les discussions se sont rapidement engagées autour du thème de Noël. Yvette a ainsi raconté à sa plus proche voisine, Lucie, ses souvenirs de la fête. « Nous étions quatre enfants à la maison. Nous allions à la messe de minuit et lorsque l'on rentrait, le Père Noël était déjà passé. Notre maman nous faisait des gâteaux. Nous avions des cadeaux. C'était festif mais pas plus ». « Nous, on fait un grand repas après la messe de minuit et aussi le lendemain, le jour de Noël », lui répond Lucie. Elle le reconnaît, elle est toujours très gâtée à Noël. « Je fais une liste de cinq ou six jouets et c'est le Père Noël qui choisit. En général, j'ai presque tout ».

On se quitte en chansons

Durant l'après-midi, chaque groupe devait réaliser un panneau comparant le Noël d'autrefois et celui d'aujourd'hui en l'illustrant de dessins ou de photos.

Les discussions se sont poursuivies. Jacques a raconté qu'il recevait, les jours de Noël, des petites voitures, des Dinky Toys et des Mécano. Dans

la classe, certains enfants reçoivent leur cadeau le 24 au soir, d'autres le lendemain.

L'après-midi s'est achevé en chansons. Les enfants ont chanté « Vive le vent » et « Mon beau sapin ». Les plus anciens ont interprété une chanson de Graeme Allwright, « Mon petit garçon ».

La guerre, thème de la prochaine rencontre

Avant la fin de l'année, l'équipe de Bistrot mémoire reviendra rencontrer les enfants. « Cette fois, le thème sera différent. Ce sera sur la guerre et on peut penser qu'il y aura aussi beaucoup d'échanges entre les enfants et les adultes », estime Julie Kervéant.

Le programme des prochains Bistrot mémoire est disponible sur internet ou à l'Arpaq. Les rencontres ont lieu, le plus souvent, au café Le Quai neuf, au Cap Horn. Une fois sur deux, des professionnels interviennent sur des thèmes en lien avec la maladie d'Alzheimer.

▼ Contact

Arpaq, 4, avenue des Cols-Verts, 29000 Quimper. Tél. 02.98.55.53.86.

KF'Sciences. Climat et alimentation en débat

Comment le changement climatique peut-il modifier l'agriculture et nos modes d'alimentation ? Ce sujet d'actualité sera débattu demain, à 20 h, à la médiathèque d'Ergué-Armel.

En avant-première du KF'Sciences qui sera animé par Chantal Gascuel, agro hydrologue, directrice de l'UMR à l'Inra, Anne-Françoise Pothain, responsable de la médiathèque d'Ergué-Armel balise le terrain. « Vaste sujet, brosse-t-elle, avec une multitude d'angles possibles, des échelles différentes, du local au global, des initiatives en tout genre ».

L'association Bon pour le climat, par exemple, rassemble des restaurateurs, des hôteliers et des consommateurs. « Elle engage ses participants à diffuser une nouvelle façon de cuisiner et de manger, en partant du constat que le changement de nos pratiques alimentaires fait partie des solutions importantes au problème du dérèglement climatique. Il s'agit de manger local, surtout végétal et des produits de saison dans l'optique de réduire ses émissions de près de 15 % », précise-t-elle.



Chantal Gascuel est agro-hydrologue. Elle est directrice de recherche à l'Inra, en charge des dossiers sur le sol et l'eau. Elle est, depuis le 26 juin 2015, Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Des conséquences du réchauffement climatique

« À l'échelle d'une ville ou d'un territoire, le travail de prospection est commencé. La sociologue Catherine Darrot a ainsi travaillé avec des

élèves agronomes à des scénarios d'autonomie alimentaire pour la ville de Rennes. À l'échelle macro, le changement climatique participe à la modification de la carte agricole mondiale. À la fin du siècle, la productivité agricole pourrait varier de - 50 % pour les pays de l'hémisphère sud à + 15 % pour ceux de l'hémisphère nord. Les régions tempérées seront ainsi favorisées par le réchauffement climatique et les autres en subiront des conséquences négatives », ajoute Anne-Françoise Pothain.

Verra-t-on des champs de maïs en Laponie ou des vendanges au nord du Danemark ? Les terroirs seront-ils menacés ? Certains bouleversements interviennent déjà : avancement de la date des vendanges, avancement de la floraison... Comment préserver la biodiversité et les écosystèmes ? Comment augmenter la production alimentaire tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre ? Comment survivre dans les sociétés traditionnelles ? Quel avenir pour l'agriculture, la forêt et la pêche ? Autant de questions et de pistes à creuser.

Vous avez une tablette ?

Téléchargez l'application « Le Télégramme »